

Chloé GABORIAUX et Arnaud SKORNICKI (dir.), **Vers une histoire sociale des idées politiques**, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, 319 p.

Ariane Revel

Dans Langage et société 2019/2 (N° 167), pages 204 à 207 Éditions Éditions de la Maison des sciences de l'homme

ISSN 0181-4095 ISBN 9782735124992 DOI 10.3917/ls.167.0204

Article disponible en ligne à l'adresse

https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2019-2-page-204.htm



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner... Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Ruth AMOSSY

Une formule dans la guerre des mots. « La délégitimation d'Israël » Paris, Classiques Garnier, 2018

Compte rendu par Dominique Maingueneau, université Paris-Sorbonne

La notion de formule est aujourd'hui très prisée par les analystes du discours, en particulier à la suite des travaux d'Alice Krieg-Planque (sa thèse sur la formule « purification ethnique » et son livre La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique) qui lui ont donné un nouvel élan. Mais il n'existe pas beaucoup de recherches qui l'exploitent de manière large. Ce livre de Ruth Amossy est donc le bienvenu. Il s'inscrit parfaitement dans le prolongement de ses publications précédentes et de la ligne éditoriale de la revue qu'elle dirige : Argumentation et analyse du discours. Comme le souligne le titre (Une formule dans la guerre des mots), il s'agit en effet d'un livre sur une formule, « la délégitimation d'Israël », qui est au centre de polémiques particulièrement virulentes, à la croisée des études d'argumentation et de l'analyse du discours.

Cette formule est une « riposte aux attaques dirigées contre l'image de l'État hébreu », elle participe d'une stratégie qui « consiste à attaquer les accusateurs pour saper les fondements de leur démarche » (p. 245). L'auteure se propose de l'étudier « dans le contexte de la guerre de l'image dont elle participe, et du débat polémique dans lequel elle s'insère, en vue de dégager ses fonctions rhétoriques et de préciser ses enjeux sociopolitiques. » (p. 13)

La formule en question circule dans diverses langues et de nombreux pays, et surtout, bien sûr, en Israël où elle est au cœur de débats récurrents. Amossy a choisi de l'étudier dans un espace restreint, en l'occurrence celui de la France, avec un corpus qui a été rassemblé autour de quelques événements marquants, par exemple l'épisode de la flot-tille contre le blocus de Gaza (2010) ou l'acceptation de la Palestine comme État observateur à l'ONU en novembre 2012. La restriction à la France peut sembler surprenante, mais elle peut se justifier doublement :

pour disposer d'un corpus d'une taille raisonnable et ne pas avoir à circuler entre plusieurs langues (ce qui, s'agissant d'une formule, poserait problème), mais aussi parce que le débat sur Israël est un débat profondément enraciné dans la culture politique française.

L'ouvrage commence par un chapitre (« La formule au fil des événements ») qui donne un aperçu de la circulation de la formule dans les médias francophones. Elle est ensuite appréhendée sous deux angles différents : a) « Qui parle de "délégitimation d'Israël" ? » et de quelle manière ? À ce propos, il est particulièrement intéressant de voir si elle est prise en charge ou seulement citée. b) « « Qu'est-ce que la "délégitimation d'Israël" ? ». C'est cette fois l'aspect proprement sémantique qui est concerné. Bien entendu, Amossy ne se réfère pas à la malléabilité d'une formule qui autorise des argumentations très diverses.

Les chapitres suivants sont consacrés à ses emplois rhétoriques. Comme le montre l'emploi même du nom déverbal « délégitimation », on se trouve confronté à un conflit de légitimités, sans espoir apparent de solution, mais dont Amossy s'attache à démonter les argumentaires. Le dernier chapitre, intitulé « Confrontations externes et scissions internes. Les fonctions de la polémique » étudie quelques débats en les répartissant en trois ensembles : 1) les affrontements entre adversaires inconditionnels qui excluent tout partage d'arguments ; 2) les « polémiques républicaines » entre pro-Palestiniens et pro-Israëliens qui sont néanmoins partisans d'une solution négociée et partagent certaines prémisses; 3) les débats au sein de la communauté juive de France, qui recoupent largement l'opposition entre la gauche et la droite. L'un des intérêts de cette étude est de montrer le rôle ambigu de cette formule, qui tout à la fois soude les membres de cette communauté et les divise : « loin d'effacer les différences et les différends, la formule en vient à les manifester et à les creuser » (p. 234). Ces trois cas de figure sont illustrés par l'analyse de polémiques qui ont eu pour cadre la presse écrite : ainsi celle entre l'historien israëlien Elie Barnavi et le géopolitologue français Pascal Boniface.

Dans la conclusion de l'ouvrage, l'auteure fait remarquer que la formule « la délégitimation d'Israël » n'est en usage que dans certains secteurs de l'espace public et que sa reconnaissance est asymétrique : elle « n'apparaît comme un cliché que pour les pro-Israëliens (...) les autres ne connaissent pas l'expression qui, pour eux, ne possède aucun caractère formulaire » (p. 250). En outre, à la différence de ce qui se passe en Israël, elle n'est pas véritablement assumée par les médias français

qui l'insèrent systématiquement comme du discours rapporté. Amossy souligne également que son efficacité est faible dans la mesure où elle n'est pas réellement capable de contester la doxa qui fait d'Israël le fort qui opprime le faible. Pour elle le principal effet de cette formule serait de souder une communauté autour d'elle.

Amossy est professeure émérite à l'université de Tel-Aviv. On pourrait donc penser que son livre est un plaidoyer en faveur d'Israël. Pourtant, elle revendique fermement une position de neutralité, s'écartant en cela des perspectives de la *Critical Discourse Analysis*. Elle s'en explique dans la section « La position du chercheur » (p. 24-28). Pour elle, « il ne s'agit pas de donner à un camp raison ou tort, mais bien de dégager des façons de penser, de raisonner ensemble, de sentir (également ensemble) et de persuader (ou du moins de le tenter) » (p. 254). Les partisans les plus convaincus de chacun des deux camps jugeront sans doute qu'elle n'y parvient pas, mais il m'a semblé qu'elle réussissait à bien symétriser les positions antagonistes, qu'elle suivait leurs logiques respectives sans les dénaturer.

Cet ouvrage bien écrit, bien structuré et qui traite d'une controverse particulièrement brûlante, constitue une contribution significative à la problématique de la formule et un bel exemple de recherche interdisciplinaire, à la croisée des études rhétoriques, de l'analyse du discours et des sciences de la communication.

Références citées

Krieg-Planque A. (2003), Purification ethnique. Une formule et son histoire, Paris, CNRS éditions.

Krieg-Planque A. (2009), La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique, Presses universitaires de Franche-Comté. Chloé GABORIAUX et Arnaud SKORNICKI (dir.)

Vers une histoire sociale des idées politiques

Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, 319 p. Compte rendu de Ariane Revel, université de Paris-Est Créteil, EA LIS

L'ambition de l'ouvrage dirigé par Chloé Gaboriaux et Arnaud Skornicki est ample : prenant acte de l'expansion des études qui se revendiquent d'une « histoire sociale des idées politiques », ce volume cherche à dégager les lignes de forces et les perspectives de ce champ. Ce projet, visant à circonscrire et questionner les approches qui constituent ce que les directeurs du volume qualifient de « rénovation disciplinaire » au sein des sciences sociales, aurait pu passer par une vision unifiée, une méthode. Leur choix est au contraire celui du collectif. Le volume ne propose pas une définition de l'histoire sociale des idées politiques, mais déploie un panorama d'approches, de controverses et d'analyses qui se rapportent toutes à la volonté de faire de l'histoire des idées autrement. Le maître mot est donc l'ouverture et c'est la richesse de l'ouvrage d'avoir recueilli des contributions très diverses.

C'est donc d'une question que part ce volume : « Comment aborder les idées politiques en sciences sociales ? » (p. 9) Il s'agit de faire le point sur les tentatives pour traiter depuis les sciences sociales et sans renoncer à leur spécificité méthodologique, les « idées » et plus précisément les « idées politiques ». Ce retour des idées au sein des sciences sociales n'a rien d'évident : comme le rappelle l'introduction, « l'objet "idées politiques" » a longtemps été en France l'objet d'une méfiance de la part des sciences sociales : objet privilégié de disciplines contre lesquelles elles s'étaient constituées, le droit et la philosophie, les idées politiques apparaissaient suspectes de porter avec elle un idéalisme les autonomisant de leur contexte social et économique de production et de réception. Si des lignes mineures ont toujours existé, c'est d'abord au renouvellement plus conséquent des dernières décennies que s'intéresse ce volume, et aux chercheurs dont les travaux, « soucieux de tenir compte des conditions matérielles, langagières et sociales de la production des idées, témoignent de la vitalité d'un champ encore peu balisé » (p. 10).

Pour rendre compte de ce dynamisme, on fait ici le choix d'ancrer l'ouvrage dans la pluralité des méthodes, puisque le champ de l'histoire sociale des idées politiques se caractérise plus, selon Gaboriaux et Skornicki, par un bricolage ingénieux que par une méthode unifiée. C'est bien *vers* une histoire sociale des idées politiques que ce livre nous

emmène : en en faisant comprendre certaines des racines et en laissant la parole à des chercheurs qui s'essaient à élaborer des manières de faire, avec et en différence de leur prédécesseurs, il permet d'appréhender la constitution du champ.

L'ouvrage s'articule en trois parties. La première est consacrée aux héritages : il s'agit de retracer la manière dont la question d'une histoire sociale des idées politiques a été posée avant de se constituer comme un domaine de recherches à part entière, à l'articulation de la science politique, de la sociologie et de l'histoire. C'est donc par un retour que commence l'ouvrage, qui ne vise pas à montrer que tout était déjà en germe, mais permet de comprendre comment les problèmes ont pu être posés avant qu'une telle histoire apparaisse comme un point nodal. Ce retour propose trois directions. Deux articles sont consacrés à la manière dont les sciences sociales, et singulièrement l'École des Annales, ont en France traité la question de l'histoire des idées (Alain Guéry et Isabelle Gouarné): en particulier, l'article du premier permet de saisir la torsion subie par l'histoire des annales au tournant des années 1980 et la manière dont la notion de sujet se trouve réinvestie du point de vue historiographique, après avoir été disqualifiée. En analysant cette torsion notamment au prisme des évolutions politiques de la société française, Guéry montre l'enjeu scientifique et politique d'un tel infléchissement dans l'analyse des idées. Mais l'héritage peut aussi être cherché en dehors des sciences sociales: Sarah Al-Matary enquête sur la manière dont l'histoire de la littérature a forgé des outils d'analyse de l'histoire des idées politiques et a analysé la vie sociale. Le problème est alors de savoir comment traiter ce médium qu'est le texte littéraire. Fausto Proietti quant à lui propose un décentrement : en contrepoint à un volume très centré sur les évolutions récentes de l'historiographie française, il analyse la manière dont la question du social a été posée en Italie dans l'histoire des idées politiques. Il montre ainsi un autre agencement possible des problèmes.

La seconde partie, sans doute la plus dense, est consacrée à un point central des travaux qui se revendiquent de l'histoire sociale des idées politiques : la notion de contexte, et la manière dont son analyse doit informer la compréhension du texte. Cette partie noue un dialogue avec les travaux de Quentin Skinner, qui revient dans un entretien sur la méthode historique qu'il défend et sur la façon dont texte et contexte s'y imbriquent. Deux articles discutent Skinner, en confrontation serrée avec Weber (Skornicki) et Bourdieu (Mathieu Hauchecorne); deux autres formulent, à partir de Skinner mais aussi à distance de lui, des propositions

méthodologiques dans l'analyse des contextes : David Smadja prône une approche plus pragmatique, tandis que Dina Gusejovna insiste sur la nécessité de prendre en compte l'appartenance des locuteurs à des communautés distinctes, parfois en conflit, pour analyser la rhétorique de Skinner. La seconde section de cette partie est peut-être la plus novatrice pour le lecteur politiste - et non linguiste : les modalités de l'analyse linguistique des discours politiques en est le centre de gravité. Si Thibaut Rioufreyt propose une typologie des contextes et met l'accent sur la circulation des idées, Loïse Bilat part des approches énonciatives pour montrer comment elle s'inscrivent moins dans des contextes préexistants qu'elles ne les déplacent. Cette approche dynamique des rapports entre la production d'énoncés par les acteurs et leur contexte fait partie des contributions les plus stimulantes du volume. Cette section consacrée aux « autres contextes » (sous-entendu, qu'au sens de Skinner) se clôt par un entretien où Jacques Guilhaumou revient notamment sur la manière dont traiter du caractère réflexif des discours analysés. Là encore, il s'agit d'articuler les dimensions linguistique, sociale et historique pour produire une analyse plus satisfaisante des énoncés politiques. En plaidant pour une « grammaire » des discours, le chercheur défend une approche du langage en termes d'institution sociale.

Enfin, la troisième partie est consacrée à des « cas pratiques » : comment les méthodes qui ont jusque là été abordées de façon surtout théoriques peuvent trouver une application. En se centrant sur l'étude de la démocratie, le volume permet de considérer des approches qui ont en commun le souci de mettre les catégories d'analyse de l'historien à l'épreuve de son terrain et de chercher les moyens de cette mise à l'épreuve : en variant les sources et les échelles de temps, il s'agit de construire des contextes pertinents pour saisir la spécificité d'une configuration socio-intellectuelle. Les derniers textes du volume portent l'entreprise à sa limite, puisqu'ils sont consacrés aux « sans-voix », ceux qui ne laissent pas de trace directe mais participent, à un moment donné, à la construction d'un univers de pensée politique. Aussi passionnants que soient ces articles, notamment celui de Marie Plassart sur les sympathisants socialistes de l'Oklahoma rural au début du xxe siècle, on touche peut-être là une limite de cette histoire sociale des idées politiques résolument plurielle: en l'absence de sources spécifiques, on peut se demander ce qui la différencierait d'une histoire sociale plus classique ; peut-on encore parler d'histoire des idées là où il n'y a pas de textes, mais seulement un contexte?

C'est la grande force et sans doute la petite faiblesse de ce volume que de chercher à rassembler des contributions diverses, jusqu'à perdre parfois la spécificité de son objet. Mais l'ensemble reste précieux pour qui veut se familiariser avec la diversité des enjeux du champ.

Monica GAGLIANO, John C. RYAN et Patricia VIEIRA (dir.) The Language of Plants. Science, Philosophy, Literature Minneapolis, University of Minnesota Press, 2017 Compte-rendu de Marie-Anne Paveau, université Paris 13

Ces trente-cinq dernières années se sont développés des travaux destinés à comprendre les plantes « in their own terms », selon les coordinateur.trice.s de ce collectif dans leur introduction. Les plantes sont désormais considérées comme des êtres possédant leur organisation propre, leurs modes de vie, leurs défenses et leurs modes de communication. L'ensemble de ces travaux constitue le champ des *critical plant studies* : « Critical plant studies (also known as human-plant studies or, simply, plant studies) has emerged as a broad framework for reevaluating plants, their representations, and human-plant interactions, much as human-animal studies developed in the 1990s in response to the animal ethics debates coalescing during the two previous decades » (Gagliano *et al.* 2017, introduction)¹.

Ça n'est donc pas par métaphore que l'on parle désormais de communication végétale ou de langage des plantes. Les recherches menées en phytosémiotique, biologie et neurobiologie végétale, physiologie, bio-acoustique, entomologie ou écologie forestière ont permis de découvrir une communication végétale interne (entre plantes) et externe (entre plantes et animaux) documentée par d'importantes et nombreuses études de cas. Des publications importantes sont sorties ces dix dernières années aux États-Unis, en Australie, en Italie, en Grande-Bretagne et en Allemagne, qui ont définitivement installé l'intelligence et la communication végétale comme réalités naturelles attestées et comme objets de recherche. L'ouvrage collectif dirigé par Monica Gagliano (biologiste

^{1.} L'ouvrage a été lu sur l'édition du Kindle qui n'indique pas les pages. Seuls les chapitres sont indiqués.

australienne), John C. Ryan (spécialiste australien de littérature) et Patricia Vieira (spécialiste étatsunienne de littérature et d'écocritique) constitue une synthèse complète des travaux sur la question dans les trois grands domaines des sciences (dont la linguistique), de la philosophie et de la littérature.

Les plantes communiquent principalement par signaux chimiques : leur parfum est en effet un mode de communication, dont les unités distinctives, si l'on peut dire, sont les COV (Composés organiques volatiles, en anglais VOC, Volatile Organic Compound). Andre Kessler et Robert Raguso, parlent, dans leur article significativement intitulé « Speaking in chemical tongues », d'un « ancient chemical language shared with bacteria, fungi, and animals » (chapitre 2). Les plantes sont également sensibles aux fréquences sonores : elles perçoivent les vibrations qui leur délivrent des messages et qui peuvent déterminer leur comportement (des expériences ont mis au jour par exemple des phénomènes de « phonotropisme »). Elles utilisent également les vibrations pour communiquer entre elles : des recherches récentes et encore exploratoires menées par Gagliano notamment dans la perspective de la bio-acoustique, ont montré que les racines de certaines plantes émettent des cliquetis non dénués de sens. D'autres travaux prouvent que les plantes sont dotées du sens du toucher, ce qui les rend réactives au contact, leur permet d'explorer la trajectoire de leurs enroulements (pour les plantes grimpantes) ou de s'éviter en ménageant leur espace de vie (le phénomène de la « timidité des cîmes », qui décrit le fait que certains arbres évitent le contact à leur sommet). Ces quatre sens, odorat, ouïe, audition et toucher ne sont pas les seuls, et les travaux en biologie végétale ont permis de découvrir de multiples autres manières de communiquer, au-delà des cinq sens connus des humain.e.s.

L'ouvrage aborde bien sûr la question linguistique cruciale de la qualification de *langage* pour les plantes, sous la plume de Richard Karban (entomologiste étasunien) et Gagliano essentiellement. La question est la même que pour les animaux, à ceci près que, les linguistes ne s'étant pas encore intéressé.e.s aux plantes, le débat n'existe pas pour les plantes, mené par les seul.e.s biologistes à l'intérieur de leur discipline. Si l'on choisit une méthode comparative, et que l'on définit les langages non humains par rapport au langage humain, on arrive immanquablement à une caractérisation par manque qui exclut évidemment les langages animaux et végétaux. Mais les chercheur.e.s en biologie végétale, comme certain.e.s éthologues et spécialistes du langage animal, proposent un

point de vue décentré de l'humain et observent les productions sémiotiques et langagières végétales à partir des plantes elles-mêmes. Karban explique comment le point de vue anthropocentré de la linguistique, qui dessert notre connaissance des interactions végétales, a été dépassé : « Among linguists and animal behaviorists, there is general consensus that language constrains the information that can be communicated. Noam Chomsky argued that the biologically determined structure of the human brain constrained our use of language and that all of the world's languages share a uniquely human universal grammar. This notion was modified by Marshall McLuhan, who argued that the technology of communication affects the information content of the message. Researchers studying animal communication also believe that the receiver's basic biology restricts the cues it can perceive and the nature of the "language" that it uses. » (Karban 2017 : chapitre 1). Gagliano estime pour sa part que nous faisons fausse route en prenant le silence des plantes pour une absence de langage. Sa méthode est de défaire le dualisme nature/culture qui sépare langage humain et végétal : « On the one hand, I bring the human world closer to nature by showing that much of human language is instinctual and by virtue of its very "materiality," closer than we think to the language of nonhuman others. On the other hand, by showing the greater complexity of nonhuman communication and thus elevating it closer to human language, I attempt to bring nature closer to the human world via, ultimately, the medium of a more universal understanding of language. » (Gagliano 2017 : chapitre 4). L'observation montre en outre que les plantes, elles aussi, pratiquent l'intercompréhension et la négociation des sens à partir de signes conventionnels, pratiques réputées exclusivement humaines : « Plants and pollinators, in particular, seem to have reached a mutual understanding of this interactive language, a kind of covenant where the meaning of colors, shapes, and scents together with the rules that govern these meanings are constantly negotiated, agreed upon, and embodied by the plant and its pollinators as part of their coevolutionary dialogue. » (Gagliano 2017: chapitre 4)

L'on dispose désormais d'un corpus suffisant de recherches pour abandonner l'exception humaine en matière de langage, comme le montre Karban : « In summary, considerable evidence has accumulated invalidating the old notion that plants are unable to perceive environmental cues and respond in ways that increase their fitness. In fact, plants respond to cues from distant tissues from the same individual,

from other individuals, and even from different species. While plants have much less ability to communicate than animals, the more developed disciplines of animal behavior and linguistics have much to offer the nascent field of plant communication. Although we know little about the "language" of plants, it appears to be extremely complex, using many different modalities (visual, electrical, chemical cues) and capable of conveying sophisticated information about both past and future events. » (Karban 2017: chapitre 1).

Ce collectif précieux montre donc qu'il existe d'autres modalités de production de signaux et de signes, de messages et d'interaction qu'humaines, intégrables au programme de la linguistique pour peu que celle-ci se décentre du modèle humain.

Luca GRECO

Dans les coulisses du genre : la fabrique de soi chez les Drag Kings Limoges, Lambert-Lucas, 2018, 172 p.

Compte rendu de Josiane Boutet, université Paris-Sorbonne

Les études sur le genre ont changé de paradigme scientifique et sont désormais plus tournées vers l'étude du corps et de la sexualité dans le cadre d'un féminisme queeer que vers le travail ou les rapports sociaux de genre comme ce fut le cas dans une précédente génération de ce champ rattaché à un féminisme matérialiste. Luca Greco est bien connu pour être un des éminents représentants de cette orientation scientifique actuelle. Ses recherches le conduisent de plus en plus vers une anthropologie linguistique interactionnelle inspirée par les travaux d'Alessandro Duranti, Elinor Ochs et de Charles et Marjorie Goodwin; et son dernier ouvrage, Dans les coulisses du genre, en est une parfaite illustration. Il nous y livre une observation ethnographique de longue durée (quatre années dans l'Atelier Drag Kings à Bruxelles) de la communauté des Drag Kings. Greco (désormais LG) se propose d'observer et de décrire des pratiques du soi qui ne se limitent pas au langage parlé mais concernent aussi, dans une approche plurisémiotique, « les gestes, postures, voix, regards, vêtements » (p. 13-14) c'est-à-dire à l'ensemble des ressources dont dispose toute personne, mais qui sont mobilisées, configurées de

façon spécifique par les Drag Kings en vue de déconstruire les catégories de genre et de mettre en scène des performances. Le titre, en thématisant l'idée de « coulisses », ancre d'emblée ce travail dans une recherche sur les processus de construction du soi et non pas sur les produits finis et achevés ; ce qu'on voit particulièrement bien dans la seconde partie du livre.

Deux parties organisent l'ouvrage. Dans la première, « Repères », l'auteur contextualise le mouvement des Drag Kings et pose les principes de son ethnographie. Il présente d'abord ce qu'est un Drag King en revenant sur quelques Drag Kings historiques, dont Diane Torr. Puis il propose une « sociohistoire de la catégorie Drag King », d'abord en la contextualisant au sein du mouvement plus large du queer. Dans des développements très documentés, LG situe historiquement le mouvement des Drag, en le distinguant par exemple du travestissement, en revenant sur leur psychiatrisation, dans le DSM-V entre autres, et en montrant que les Drag Kings ne sont pas le symétrique féminin des Drag Queens (voir le rôle du camp p. 56 et sv.). LG décrit l'atelier où il fera son observation, donne quelques informations sociographiques sur les participant.e.s (âges, insertions professionnelles, p. 72) ainsi que sur leurs motivations. L'objectif des ateliers « n'est pas de passer pour des garçons, mais de questionner ce qui est donné comme allant de soi, de rendre instables les catégories de genre et la dimension sexuée des corps et des genres "dissonants" et des "dissonances" entre corps, genre et langage ». (p. 81) Les expériences sociales auxquelles se livrent les participant.e.s pour démonter et exhiber l'ordre social font penser à celles qu'Harold Garfinkel faisait faire à ses étudiants en ethnométhodologie, comme rentrer chez soi en se comportant comme un étranger à la famille. Cette partie s'achève sur des précisions méthodologiques : une ethnographie à plusieurs voix, polyphonique ; les principes de la transcription, à la fois des voix et du non verbal. Parmi les centaines de références historiques importantes apportées par l'auteur, je retiendrai celle-ci qui me semble particulièrement frappante : une reproduction d'une « Permission de travestissement » en date du 28 octobre 1862 délivrée par la Préfecture de police (p. 87), permission que LG commente (note 2 en page 86).

La seconde partie, « Construction et présentation d'un soi pluriel », est consacrée aux « pratiques de construction et de présentation de soi en montrant comment une approche interactionnelle du genre ne peut pas faire l'économie de la façon dont son histoire, telle qu'elle est incorporée par les participant.e.s et remise en cause dans les ateliers, configure

et donne sens à leurs pratiques ». (p. 102) LG commence par revenir sur la notion même de « présentation de soi », convoquant Erving Goffman, Pierre Bourdieu, Judith Butler, entre autres. La suite est entièrement consacrée, par l'analyse précise d'interactions, à montrer le « soi pluriel » qui émerge des ateliers Drag Kings : « Il se construit par la mobilisation et l'assemblage interactionnel d'une multitude de catégories, de pratiques, de dispositifs sémiotiques pouvant être considérés comme dissonants ou paradoxaux ». (p. 103) Les catégories de « hommes, femmes, masculin et féminin » sont rendues flottantes et hybrides ; par le travail sur les prénoms, sur les corps (démarches, positions spatiales, maquillage), par le recours à différents accessoires pour modifier les corps des participants.e.s. Et aussi, par un travail sur la langue, comme l'invention de nouveaux termes pour désigner cette pluralité et casser la binarité du genre linguistique : « yel, yels, nombreuxses... » (p. 149) Il s'agit toujours d'un travail collectif, fabriqué dans et par des interactions, en présence ou non d'un « expert » qui guide par sa voix et par ses gestes les transformations des corps. Pour LG, ces pratiques du soi sont politiques en ce qu'elles dessinent des possibles ou des utopies qui déconstruisent l'organisation présente du monde et la binarité des sexes. Dans ce sens d'un déconstructivisme radical, il faudrait sans doute inscrire ces pratiques dans une historicité autre que les féminismes : dans des pratiques de radicalité intellectuelle et politique comme le surréalisme, la revue Documents de 1929 à laquelle participait Georges Bataille, l'anarchisme ou encore les situationnistes des années 1960. Ce sont là des ancêtres que LG ne convoque pas ; mais c'est un autre livre qui serait à écrire.

Cet ouvrage peut se lire sur différents plans. Au plan méthodologique, il est exemplaire de ce que peut faire la démarche ethnographique en sciences humaines et sociales, de ce qu'une ethnographie longue, lorsqu'elle se dote d'une méthodologie plurielle (enregistrements vidéo de différentes activités, entretiens, documentation écrite et iconographique) permet de construire comme connaissances précises d'une situation et d'un groupe. En ce sens, il pourra être utile à tout chercheur en sciences humaines et sociales désireux de se familiariser avec à la fois cette méthodologie et ses techniques de transcription. Au plan des connaissances d'un groupe social mal connu : le lecteur qui, comme moi, ne serait pas au fait du mouvement des Drag Kings, de ces pratiques du soi et de ces performances trouvera dans cet ouvrage une somme considérable d'informations, une documentation précise, en particulier historique, dont ce compte rendu ne peut pas rendre compte dans le détail. Enfin,

au terme de ce livre, on ne peut qu'être saisi par l'ampleur du travail en amont qu'il a représenté, le travail des « coulisses » pourrait-on dire pour paraphraser l'auteur : le travail de la documentation historique ; le travail du terrain et de l'observation ethnographique longue ; le travail des enregistrements vidéo dont une petite partie seulement nous est offerte ici ; le travail des transcriptions, impeccables, et quiconque a fait du terrain en sociolinguistique ou en ethnographie sait combien ce travail est chronophage ; enfin le travail des analyses linguistiques des interactions, dont on sait là aussi ce qu'il demande de temps, d'attention et d'intelligence des situations étudiées.

Claude GRUAZ (dir.)

Dictionnaire de l'orthographe rationalisée du français Limoges, Lambert-Lucas, 2018, 528 p. Compte-rendu de Mat Pires, université de Franche-Comté

« Cessons de considérer comme faute ce qui est logique. » Cet appel, en caractères simili-manuscrits, dont les guillemets semblent désigner les rédactrices² mêmes de l'ouvrage, figure en première de couverture et en page de titre de ce Dictionnaire de l'orthographe rationalisée, encadré par le titre et la liste des trois « fautes » visées : « Les consonnes doubles ; Le x final ; Les lettres grecques et similaires ». Arborant ainsi cet appel au bon sens, l'ouvrage se présente comme l'aboutissement d'une série de fascicules traitant individuellement de ces questions et publiés entre 2009 et 2015 par la même équipe de recherche et chez le même éditeur.

Claude Gruaz et ses collaboratrices – ces dernières signalées dans les seuls remerciements, alors qu'elles figuraient en couverture des fascicules – appartiennent à l'association loi 1901 « Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui », fondée à la suite de la fermeture en 1997 du laboratoire CNRS « Histoire et structure de l'orthographe ». En relevant cette prise de relais en quatrième de couverture, les auteures pointent le désengagement de l'État en ce qui concerne la question de l'orthographe et de sa réforme. La publication a néanmoins bénéficié d'une subvention de la *Délégation générale à la langue*

^{2.} Emploi du féminin inclusif.

française et aux langues de France, contribution a minima à la poursuite de réflexions dans ce domaine où la dernière intervention de l'État remonte à presque trente ans.

L'ouvrage se divise en 4 sections : une introduction générale (p.21-44), une présentation des trois modifications (p. 45-70), quelques annexes (p. 71-78), et le dictionnaire lui-même (p. 79-520). L'introduction épingle notamment les revirements des dictionnaires de l'Académie française, les simplifications de doublons et de lettres grecques survenues en version n étant bien souvent anéanties par les repentirs étymologisants des immortels chargés de la version n + 1. Elle contient également une réflexion sur le type de réforme à mener et les modalités de sa mise en place, le souci de lisibilité pour les usagères conduisant ces réformatrices à écarter une régularisation tous azimuts de bizarreries graphiques éparses. C'est se prémunir contre l'un des écueils des rectifications de 1990, l'intérêt médiatique pour des propositions isolées comme ognon ou nénufar éclipsant bien souvent les suppressions du circonflexe, évolution de bien plus de portée³. Or, aujourd'hui, les oignon et nénuphar se portent à merveille, tandis que les î et \hat{u} doivent leur existence à la relecture professionnelle – il suffit de rechercher une boîte sur le site de vente Le bon coin pour s'en persuader. L'orthographe « rationalisée » ne s'émeut donc pas plus de oignon que de vingt, pouls, sculpture, eu, ou aout, préférant s'attaquer à trois faits aisément décrits et largement représentés dans le lexique. Très largement, même : les 14 739 mots modifiés ici sont un quart des lemmes du dictionnaire Le Petit Robert, même si le poids des mots spécialisés exagère indument la portée de la réforme (p. 24). Quant aux moyens de mise en œuvre, le Dictionnaire plaide pour un avenir polygraphique où cohabitent formes actuelles et formes rationalisées : « laisser [aux usagers] cet espace de liberté dans leur choix de l'une ou l'autre graphie, de la même manière qu'ils ont le droit de décider entre plusieurs structures syntaxiques » (p. 29). L'impact possiblement néfaste d'homographes nouvellement créés laisse Gruaz et al. de marbre : « le contexte est généralement suffisamment désambigüisateur » (p. 40).

Pour chacune des trois propositions, une brève présentation revient sur les positions présentées et défendues dans les fascicules mentionnés. Premièrement, tout doublon non justifié phonétiquement est simplifié. Le ss intervocalique et les complexes comme accepter, enneigé sont

^{3.} Ces mêmes exemples sont resservis dans l'éditorial récent du Monde « L'accord du participe passé réfractaire au changement » (07/09/18).

donc admis, aux côtés d'une fonction métagraphique de signalement d'anomalie, qui voit *femme* retenu dans sa forme actuelle (ce qui lui permet même de participer d'un sous-groupe avec les adverbes de type *violemment*, le phonétiquement simple *lemme* étant, lui, revu en *lème*). En toute logique, on généralise ici les complexes de type $-\dot{e}(c)e$, au dépens du type -e(cc)e. Deuxième, et plus simple des règles : tout x final non prononcé est remplacé par s. Seules deux exceptions - *flux* et *crucifix* - sont retenues, le x se prononçant dans un dérivé. La suppression des lettres grecques et similaires est la zone la plus complexe (f évince ph, retour donc à *nénufar*), les h non aspirés ainsi que ceux des ch (valant /kl), rh, kh, th disparaissent, des simplifications sont proposées pour α : f étus, euil, queur...

La partie dictionnaire inventorie l'ensemble des formes à modifier (sous le lemme du *Petit Robert électronique* 2014), complétées de leur graphie « rationalisée » et de l'indication des transformations effectuées. Ces pages donne surtout l'impression d'un français italianisé ou hispanisé, tant les retranchements de lettres grecques et la simplification de doublons rejoignent les pratiques graphiques de ces langues (un tableau p. 73 met ce fait en exergue). Ce sont les finales en *s* au lieu de *x* – *cafardeus*, *spiritueus* – qui interpèlent le plus. Mais cette modification concernent bien moins de formes que les autres : autour de 11 % seulement d'après mon calcul (*cf.* p. 84).

Par sa rigueur, le *Dictionnaire de l'orthographe rationalisée* apporte une base linguistique saine, partant d'un souci démocratique de clarté tout aussi sain, à tout projet futur de réforme de l'orthographe du français. Sa systématicité contraste avec l'approche des rectifications de 1990, qui épargnaient les doublons de *colle* ou *folle*, manifestement (mais sans le préciser) à cause de leur fréquence. Ici la règle, une fois établie, est appliquée sans pitié : les mots modifiés les plus fréquents des trois catégories sont èle, *deus*, et, plus loin derrière, *eure* (je prends comme base une liste de fréquence orale de Jean Véronis). La même rigueur est brandie face aux mots d'emprunt, naturalisés en masse pour se « conforme[r] aux principes généraux de l'orthographe française » (p. 66). Cela donne *gnoqui*, *squerzo* pour l'italien, *hapy end* et *rock n'rol* pour l'anglais.

S'agissant d'orthographe, je me permets de relever la coquille arqu'elologie (p. 68) – le premier l, non le qu – ; ailleurs des points d'exclamation non élucidés précèdent gentilhomme et fondamental, enfin l'emploi de l'astérisque linguistique n'est pas systématique. Mais la seule erreur d'inclusion que j'ai trouvée est $deusi\`eme$, qui élude doublement la

règle en question : « En finale de mot, le x non prononcé est remplacé par s » (p. 58).

L'ouvrage fournit aux futures décideuses confrontées à la mise en place d'une réforme orthographique un projet non seulement prêt à l'usage, mais modulable dans ses trois parties. En insistant sur la coexistence des formes établies et nouvelles (ce jusque dans la citation de couverture mentionnée), la réforme se veut rassurante pour des usagères qui vivent bien souvent l'orthographe comme une instance quasi-juridique, et tendront à y voir un caractère obligatoire. La phase polygraphique permettrait par ailleurs de fonder l'orthographe future sur les pratiques. Étant donné le sentiment d'authenticité que peut revêtir la graphie de l'emprunt, je doute que les francophones de demain raffolent de *gno*qui; en revanche la clarification d'un homographe par l'adoption, si besoin, de l'ancienne forme, pourra prolonger dans l'usage le groupe d'items potentiellement désambiguïsateurs : annales, canne, datte, mettre... Mais en parcourant ce Dictionnaire, on ne peut que constater la rareté de ces homophones. C'est une façon de confirmer l'inutilité des lettres ici supprimées.

Philippe HUMBERT, Renata CORAY et Alexandre DUCHÊNE Compter les langues : histoire, méthodes et politiques des recensements de population. Une revue de la littérature

Rapport du Centre scientifique de compétence sur le plurilinguisme, Fribourg/Herausgeber, Institut de plurilinguisme, 2018, 73 p. En ligne: https://www.researchgate.net/publication/324779872_ Compter_les_langues_histoire_methodes_et_politiques_des_recensements_de_population>.

Compte rendu de Josiane Boutet, université Paris-Sorbonne

C'est à la suite d'une enquête ethnographique de deux années auprès d'agents de l'Office fédéral de la statistique menant une enquête sur les langues en Suisse, que les trois auteurs du rapport ont voulu mieux comprendre le champ de la statistique des langues. Ils ont donc procédé à une revue de la littérature scientifique internationale sur ce domaine. Compter les langues a été établi à partir d'articles, livres, rapports de

scientifiques : des statisticiens, sociologues, politistes, linguistes pour la plupart⁴. Les trois auteurs ont volontairement exclu pour des raisons de faisabilité les rapports officiels, ceux produits par les ministères ou les différents offices linguistiques dans le monde⁵. La littérature scientifique ainsi analysée va du XIX^e au XIX^e siècle, et comporte près de 250 titres en cinq langues : anglais, allemand, français, espagnol, italien.

Après une introduction (chapitre 1) où les trois auteurs exposent la structure de leur rapport, ils étudient dans le chapitre 2 « Les recensements des langues à travers l'histoire » du XIX^e au XXI^e siècle. Ils montrent comment la catégorie de la langue entre peu à peu dans les enquêtes des statisticiens et quels débats cette catégorie va soulever; en particulier, lors des neuf sessions du Congrès international des statisticiens, entre 1853 et 1876. Y sont débattus deux modèles du lien entre nationalité et langue : la Familiensprache promue par Adolph Ficker (Autriche) et la Muttersprache de Richard Böckh (Prusse). Ce dernier modèle s'imposera en matière de statistiques linguistiques au XIXe siècle, qui « contribuent surtout à renforcer le sentiment de cohésion nationale autour de la langue allemande. » (p. 10) Au xx^e siècle, gouvernements et scientifiques vont développer la statistique et les enquêtes linguistiques, en contexte colonial ou non. La langue des enquêtés est le plus souvent considérée comme « un substitut de la nationalité, de l'ethnicité voire de la race ». (p. 17) Les trois auteurs rapportent plus particulièrement les travaux qui concernent l'URSS et les États-Unis. Le xxe siècle voit l'émergence de disciplines scientifiques nouvelles : géolinguistique, démolinguistique.

Le chapitre 3 est consacré à « la dimension méthodologique du recensement des langues ». En premier lieu, les auteurs présentent les travaux scientifiques consacrés à la catégorie de « langue » : comment la nomme-t-on dans les enquêtes ? Comment l'isole-t-on du continuum linguistique ? Comment construit-on des nomenclatures linguistiques ? Ces questions fondamentales reçoivent de fait des réponses variables « en fonction des intérêts et/ou des compétences des individus en charge de cet exercice » (p. 21). Plusieurs chercheurs ont critiqué le rôle très problématique du « Summer Institute of Linguistics » et de « Ethnologue »

^{4.} Il s'agit donc de métadonnées et je distinguerai entre « les trois auteurs » qui renvoient aux chercheurs de l'ouvrage recensé ; et « les chercheurs » ou « les scientifiques » qui renvoient à l'ensemble des auteurs cités et analysés dans ledit ouvrage.

C'est pourquoi, par exemple, le lecteur français ne trouvera pas le rapport officiel sur Les langues de France, dit rapport Cerquiglini en 1999 : https://www.ladocumenta-tionfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/994000719.pdf>.

dans ce travail d'élaboration d'un catalogue des langues du monde et de leurs locuteurs. Pour compter les langues, il faut définir ce qu'on considère comme tel, ce qui passe par une réflexion sur la distinction entre langues, patois et dialectes ; par une réflexion sur le mélange des langues comme les pidgins, créoles c'est-à-dire les langues hybrides ; enfin par une réflexion sur le nom même des langues car le nom scientifique diffère souvent du nom donné par les locuteurs. Ainsi dans une enquête de l'INED-INSEE sur les langues parlées en France, de nombreux enquêtés originaires de pays d'Afrique disent parler « l'africain ».

En second lieu, les trois auteurs présentent les recherches portant sur les aspects méthodologiques des enquêtes : les conditions de passation, l'âge des enquêtés, les modalités des questions (ouvertes, fermées, à choix multiple), la ou les langues utilisées dans les questionnaires. Ces variations d'un pays à l'autre, ou d'une période à l'autre « complexifient l'interprétation et la comparaison des données. » (p. 27) La question du plurilinguisme des enquêtés soulève de nombreuses difficultés et différences dans les recensements : ainsi l'Afrique du Sud en 1996 propose deux home languages, mais en 2001 restreint à un seul home language.

En troisième lieu, les trois auteurs abordent les formulations mêmes des questions portant sur les langues. De nombreux chercheurs dans le monde ont relevé que les recensements proposent différents termes comme « langue maternelle, langue principale, langue natale, langue d'usage, langue de la famille » et différentes définitions de ceux-ci. Les contextes d'usage des langues (en famille, avec les proches, à l'école, au travail, etc.) peuvent être proposés aux enquêtés comme au Canada où depuis 1971 on questionne sur « la langue parlée le plus souvent à la maison » et « la langue utilisée le plus souvent au travail ». (p. 36)

Le chapitre 4 est consacré aux travaux sur la réception et l'appropriation des données statistiques sur les langues, d'une part par différents acteurs et institutions, et d'autre part par le monde scientifique. Les politiques linguistiques de différents pays (Belgique, Suisse, Canada, URSS, Ukraine, Biélorussie, Russie, Mexique) montrent les liens directs qu'elles entretiennent avec les résultats des enquêtes statistiques. Ainsi au Canada, le recensement de 1971 suscite de nombreux débats dans la communauté francophone désireuse de promouvoir la langue française, ce que le gouvernement du Parti Québécois fera en 1977 en promulguant la loi 101. Les données statistiques permettent aussi de répondre à la question des quotas des minorités linguistiques : à partir de quels seuils celles-ci seront-elles reconnues comme telles, ce qui donnera à leurs

langues une légitimité, en particulier au plan éducatif? Ces seuils sont éminemment variables. En Finlande, les locuteurs du suédois doivent être entre 8 % et 10 % pour avoir des droits linguistiques tandis que le seuil est à 50 % au Canada pour les anglophones.

Du côté de la communauté scientifique, la réception des statistiques linguistiques a donné lieu à de nombreux travaux depuis le XIX^e siècle, souvent critiques à l'égard de ces données quantitatives, en particulier pour ce qui concerne les locuteurs bi- ou plurilingues. Un débat récent s'est ouvert concernant les langues dites en danger : « Au niveau international, la question du comptage des langues en danger, c'est-à-dire de langues qui seraient de moins en moins utilisées, divise les chercheurs. Certains comparent la disparition de ces langues à une menace sur la biodiversité humaine, d'autres estiment que ces décomptes passent à côté de préoccupations plus importantes pour les populations concernées ». (p. 56)

En conclusion, les trois auteurs soulignent que le recensement des langues est « un perpétuel enchevêtrement d'enjeux scientifiques et politiques ». (p. 58) En particulier quand le plurilinguisme constitue un enjeu politique et économique.

Cet ouvrage, par la vaste bibliographie internationale qu'il analyse, par l'examen de très nombreux pays et situations sociolinguistiques, constitue un remarquable outil de travail pour tout chercheur – sociolinguiste, linguiste, géographe, statisticien, démographe, politiste – intéressé au rapport complexe entre les langues, les États et les politiques publiques.

Christine MEYER et Paula PRESCOD (dir.) Langues choisies, langues sauvées. Poétiques de la résistance Würzburg, Königshausen & Neumann, 2018, 440 p. Compte rendu de Chiara Molinari, université de Milan

Les contributions réunies dans cet ouvrage ravivent une problématique ancienne mais non moins actuelle, celle de la relation que les écrivains instaurent avec la langue qu'il choisissent pour écrire. L'introduction (p. 11-33) n'est pas seulement un espace pour présenter la structure de

l'ouvrage, mais permet à Christine Meyer d'ébaucher l'arrière-plan où s'inscrivent les contributions. Dans un monde où le plurilinguisme l'emporte sur le monolinguisme, il est nécessaire de procéder à un décentrement du regard et d'interroger les enjeux qui « déterminent le choix d'une langue d'écriture » et d'en « étudier les incidences sur la conception et les formes de l'œuvre littéraire » (p. 19). Le monolinguisme, en effet, est de plus en plus remis en cause dans la mesure où il amène à postuler non la supériorité d'une langue sur les autres mais leur équivalence absolue, ce qui revient à nier les écarts et, de ce fait, le droit à l'altérité.

Le volume est articulé en six parties. Faute d'espace, nous n'évoquerons que quelques-unes des contributions. La première partie, « Pour une poétique de la résistance : littérature et pluralité linguistique » réunit les contributions de Lise Gauvin et de Charles Forsdick : bien qu'adoptant des approches différentes, les réflexions des deux spécialistes se rejoignent du fait qu'elles explorent des ouvrages qui décrivent des contextes plurilingues et en étudient les enjeux.

Lise Gauvin (« Penser/parler la langue ou des mille manières de décrire/d'écrire le réel », p. 37-58) met en place un questionnement complexe, sa réflexion portant non seulement sur la langue fictionnelle d'écrivains francophones (Michel Tremblay, Patrick Chamoiseau et France Daigle en l'occurrence), mais prenant en compte aussi la structure discursive de leurs ouvrages où s'entremêlent des voix hétérogènes qui créent des discours hybrides où s'exprime la réflexion langagière des écrivains. De son côté, Charles Forsdick (« La littérature comme zone de traduction », p. 59-72) remet en question l'idée à la base du *Manifeste pour une littérature-monde en français* et exhorte à dépasser le nationalisme ethnolinguistique véhiculé par l'emploi d'une seule langue. L'exploration d'ouvrages ouverts au plurilinguisme permet de constater que ceux-ci fonctionnent comme « zone de traduction » où se déploient de nouvelles configurations inter- et intralinguistiques et où l'on peut observer les échanges dynamiques entre les langues.

La deuxième partie « S'approprier la langue de l'autre, réadopter une langue aliénée : l'écriture en contrebande » comporte quatre contributions où il est question de la relation entre deux langues diverses qui, loin de s'anéantir, s'enrichissent mutuellement. Nous signalons notamment les études portant sur les langues juives. Eva Voldrichova Berankova (« Écrire contre l'oubli : les spécificités de la littérature yiddish de Montréal », p. 75-87) revient sur l'histoire du yiddish à Montréal et de sa régression progressive, qui laisserait penser à une disparition.

Cependant, l'auteure souligne que les tentatives de le sauvegarder se multiplient notamment de la part d'étudiants et jeunes chercheurs. La contribution de Katja Schubert revient sur la littérature juive-allemande en Europe, longtemps délaissée mais maintenant revalorisée par le biais d'une langue autre, l'allemand.

Les contributions de la troisième partie « L'étranger de l'intérieur, ou la place des langues minorées dans la nation et à ses marges » abordent la question de la légitimité linguistique dans des contextes de diversité linguistique. Mathilde Sempé, « La place de la langue bretonne dans l'ordre des légitimités culturelles : édition et institutionnalisation d'une langue régionale (1970-2000) » (p. 141-154), déploie une analyse sociopolitique autour du rôle du breton dans l'élaboration d'une identité régionale bretonne : autrefois stigmatisé et considéré comme illégitime, il fait maintenant l'objet de représentations valorisantes. Les deux contributions suivantes sont consacrées au picard. Julie Auger (« Revitalisation, variation régionale et purisme dans le développement d'un standard littéraire : le cas du picard », p. 155-171) étudie la revue trimestrielle en picard Ch'Lanchron et constate que la norme littéraire aboutit à une distanciation du français. L'étude du picard écrit est d'autant plus importante que sa transmission chez les jeunes n'est pas garantie. En revanche, la contribution de Alain Dawson (« L'invention du picard chez Ivar Ch'Var. La recherche de la langue authentique comme logothesis », p. 173-184) décrit la langue du poète picard Ch'var, dont l'inventivité fonctionne en tant que stratégie de revitalisation du picard. Enfin, Paula Prescod (« L'engagement linguistique de l'écrivain antillais dans un univers créolophone », p. 185-197) propose une analyse comparative des modalités d'intégration du créole dans les ouvrages de Confiant et de Glissant et montre que, malgré des différences, les deux rejettent la minorisation du créole et cherchent à se défaire des stéréotypes sur la culture créole.

La quatrième partie « L'étranger de l'intérieur, ou la place des langues minorées dans la nation et à ses marges » traite des relations entre une langue coloniale et les langues vernaculaires. David Simo (« La littérature africaine et la question de la langue », p. 201-214) traite du débat sur les relations entre langue et littérature en Afrique en focalisant notamment le discours de la rupture et du retour aux langues africaines et la question de l'appropriation des langues européennes de la part des Africains. Les trois contributions suivantes déplacent le regard en Amérique latine où se reproduit la dichotomie entre valorisation des identités locales et

enrichissement identitaire dérivant de l'ouverture à l'altérité. Les enjeux de la littérature de frontière font l'objet de la dernière contribution de cette partie.

Les articles de la cinquième section, « Travailler la matière : des langues qui prennent corps », explorent les stratégies textuelles et discursives adoptées par les écrivains plurilingues afin de dépasser tout essentialisme. Signalons la réflexion de Sarah Gröning « La poétique de résistance dans l'œuvre tardive d'Édouard Glissant » (311-325) et celle de Katrien Lievois, « Surconscience linguistique et ironie. Poétiques de la résistance de l'écrivain francophone au Maghreb et en Afrique subsaharienne » (p. 327-340). La première revient sur les notions glissantiennes du divers et de la relation qui sont à la base des choix linguistiques et textuels de l'écrivain et qui dévoilent une poétique de la résistance contre les certitudes de l'histoire. Le second étudie les enjeux liés à l'adoption d'un *ethos* ironique de la part de quelques écrivains francophones pour faire face à leur surconscience linguistique.

Enfin, la sixième partie, « Faire bouger les lignes : poétiques de la perturbation », se veut une réflexion sur la diversité qui ne concerne pas seulement la langue mais s'étend aux dimensions narrative et textuelle. Les deux dernières contributions nous paraissent d'autant plus intéressantes qu'elles portent non sur des ouvrages contemporains mais sur la littérature française des xvIII° et xvIIII° siècles. Audrey Faulot et Fanny Martin (« Langue répudiée, langue assumée : les choix linguistiques du narrateur dans le *Cleveland* de Prévost », p. 385-396) décrivent l'échec de l'éducation monolingue reçue par le héros. Camille Guyon-Lecoq (« Inventer une langue pour en sauver une autre : le *Télémaque* de Fénelon », p. 397-415) revient sur la querelle des Anciens et des Modernes en étudiant la position de Fénelon qui, loin d'exclure les langues anciennes, parvient à les intégrer dans la langue moderne dans une synthèse conciliatrice et enrichissante.

Finalement, toutes les réflexions réunies dans cet ouvrage contribuent à déconstruire la conception essentialiste de la langue et à reconnaître l'importance d'un lien enrichissant entre monolinguisme et plurilinguisme, qui se nourrissent de façon réciproque. Ingrid NEUMANN-HOLZSCHUH et Julia MITKO Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane avec un aperçu sur Terre-Neuve

Berlin, De Gruyter, 2018, 942 pages Compte rendu de Laurence Arrighi, université de Moncton

La publication de la monumentale *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane avec un aperçu sur Terre-Neuve* [GraCoFAL, selon le nom donné par ses auteures] témoigne de l'intérêt des projets de longue haleine. Initié en 2003 (Neumann-Holzschuh, 2010), ce travail se fonde sur le constat du manque d'analyses comparatives avec une perspective à la fois synchronique et diachronique sur les français nord-américains.

Dans un espace variationnel aussi fragmenté, les divergences linguistiques sont attendues, toutefois - et c'est là un grand mérite de l'ouvrage – ce qu'il donne à voir, ce sont plutôt des convergences. Certes, le postulat (le mythe) de l'unité acadienne panaméricaine est en bonne partie rejeté (comme y invite la recherche de la dernière décennie, par exemple Klingler 2009), mais les auteures écartent aussi une autre façon de voir les français d'Amérique et plus largement les français non standard, qui consiste à mettre en exergue les différences ou à considérer, comme le dit Françoise Gadet (2014), que parce qu'il y a variation, il y a forcément des variétés sans solution de continuité. Ici, la comparaison met en évidence bien des ressemblances. Similitude ou proximité formelles, ainsi des périphrases verbales, des formes verbales surcomposées, des connecteurs (prépositions et locutions prépositives, conjonctions et locutions conjonctives, notamment les formes quand que, combien que), se retrouvent d'un lieu à l'autre. Les faits grammaticaux ne sont pas en reste : non-accord sujet-verbe, emploi presque exclusif de avoir dans les temps composés. La convergence est d'autant plus saisissante que l'étendue des domaines couverts est importante.

L'ouvrage offre une structure en trois parties pour la présentation des phénomènes grammaticaux. La première est consacrée au groupe nominal (p. 23-253), la seconde au groupe verbal (p. 257-472), la troisième à la phrase (p. 476-881). Ces parties sont encadrées par une section sur la liaison et l'agglutination (p. 1-19) et une sur les formes verbales remarquables (p. 885-911). La GraCoFAL s'ouvre par plus de 50 pages d'introduction et se clôt par quelques 30 pages de références bibliographiques. Dans la partie « Groupe nominal » sont traitées, en différents chapitres, le genre et le nombre, les articles, déterminants

et pronoms (démonstratifs, possessifs, indéfinis, personnels) ainsi que l'élément polyfonctionnel et difficilement classable tout, enfin en et y et les structures à présentatif (il y a et variantes). Dans la partie « Groupe verbal », on trouve l'accord (en l'occurrence le non-accord), les auxiliaires, les constructions pronominales, le subjonctif, le conditionnel, le futur, les temps du passé, les périphrases verbales, les formes nominales du verbe (infinitif, gérondif, participe présent). Dans la partie « phrase » sont présentés l'interrogation, la relative, l'impératif et l'exclamatif, la négation, la connexion, la subordination, la comparaison, les adverbes et les prépositions. Au sein des trois parties, chaque chapitre comprend une description générale, des commentaires sur la présence en diachronie ainsi que dans d'autres usages géographiques (Québec, Wallonie, Ontario, Missouri, Manitoba notamment), situationnels⁶ ou sociaux⁷ de français. Signalons encore les nombreux renvois à des études antérieures et l'abondance des illustrations : rien n'est donné sans attestations. Tout cela témoigne du travail monumental que les auteures ont entrepris en rassemblant une si dense information et donne à la GraCoFAL une allure proprement encyclopédique.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette grammaire est avant tout l'œuvre d'auteures qui prennent position sur des enjeux linguistiques et sociolinguistiques du champ étudié ou qui le dépassent. Méthodologiquement d'abord, elles offrent une réflexion sur les données et leur comparabilité (XVII et sqq.). Partant de sources hétérogènes quant à l'usage documenté (« traditionnel » vs « contemporain »), aux profils des informateurs et informatrices, aux méthodes d'enquête et autres paramètres (dates d'enquête notamment), elles n'occultent pas les limites de tout travail qui vise une certaine envergure. Par ailleurs, c'est parfois de l'homogénéité que naît la limite, celle constituée du fait que les données des linguistes ici utilisées en seconde main sont presque unanimement recueillies via la forme de l'entretien entraine une restriction du champ discursif. Cette dimension est peu prise en compte dans les travaux descriptifs alors même qu'elle « implique le risque de distordre la complexité langagière, puisque des phénomènes qui se manifestent uniquement

^{6.} Pour plusieurs faits en effet, les auteures abordent la question du contexte d'emploi, ce qui est remarquable dans la mesure où bien des études sur les français non standard présentent des phénomènes sans nuances à ce niveau.

Là encore les auteures se montrent mesurées et conscientes de ce que les assignations sociologiques de faits de langue ont de subjectif, voir à ce sujet leur réflexion en introduction.

dans des contextes naturels vont échapper aux enquêteurs » (XXVIII) et conséquemment aux descripteurs.

Ingrid Neumann-Holzschuh et Julia Mitko prennent aussi position par leur façon d'envisager les faits de langue non standard surtout dans le français nord-américain. Ce domaine a été et reste largement marqué par l'empreinte de la linguistique variationniste. Dans cette perspective, les usages non standard sont présentés comme un relevé de faits quantifiés attribuables à un type d'informateur. Nos auteures laissent de côté à la fois l'abord quantitatif et l'abord sociologique qui tente de corréler faits de langue à tel ou tel profil de locuteurs. Leur démarche purement descriptive et comparative est conduite par l'ambition, à l'origine du projet, de faire de la GraCoFAL une grammaire au sens d'un « ensemble de régularités qui président à la construction, à l'usage et à l'interprétation des énoncés » (Riegel et al. 2011 : 22, cités par les auteures, chapitre 8). Ce faisant, en présentant des usages acadiens, terre-neuviens, louisianais à la manière dont on présente la langue standard, via une grammaire au sens traditionnel, nos auteures, même si là n'est pas leur ambition déclarée, contribuent à mieux faire comprendre (et accepter ?) des faits linguistiques (et donc des locuteurs) souvent stigmatisés.

Enfin, ambition déclarée cette fois-ci, si la GraCoFAL est avant tout une grammaire comparée et différentielle des français en usage, sa visée ultime est de permettre des mises en rapport avec d'autres français nord-américains ou de France. C'est donc un intérêt panfrancophone ou transgéographique ou diasystémique qui sous-tend le présent ouvrage, tel que souhaité par maints spécialistes de la variation et du changement linguistiques (Chaudenson *et al.* 1993 ; Gadet 2014, 2017).

En fin de compte, cette grammaire comparée offre une meilleure compréhension des convergences/divergences entre les français d'Amérique du Nord et au-delà, elle permet de suivre l'évolution linguistique propre à chacun de ces espaces, elle rend possible aussi de dégager des conclusions sur la nature du français parlé dans le Nouveau Monde à des époques antérieures. La GraCoFAL offre un aperçu de la dynamique du français parlé et s'avère donc un outil non seulement pour mieux connaitre le passé de notre langue mais aussi entrevoir un avenir possible.

Références citées

Chaudenson R., Mougeon R. & Béniak E. (1993), Vers une approche panlectale de la variation en français, Paris, Didier-Erudition.

- Gadet F. (2014), « Quelques réflexions sur la notion de variété, en référence à l'acadien », dans Arrighi L. & LeBlanc M. (dir.), *La francophonie en Acadie. Dynamiques sociales et langagières. Textes en hommage à Louise Péronnet*, Sudbury, Prise de Parole, p. 61-79.
- Gadet F. (2017), « *Variatio delectat* : variation et dialinguistique », *Langage* & *Société* 160-161, p. 75-91.
- Klingler T. (2009), « How much Acadian is There in Cajun », dans Mathis-Moser U. & Bischof G. (dir.), *Acadians and Cajuns. The Politics and Culture of French Minorities in North America,* Innsbruck, Innsbruck University Press, p. 91-103.
- Neumann-Holzschuh I. (2010), « Grammaire comparée du français acadien et louisianais », dans Neveu F. et al. (dir.), Sociolinguistique et écologie des langues Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, Paris, Institut de Linguistique Française. En ligne: DOI 10.1051/cmlf/2010081.

Marie-Désirée SOL AMOUGOU

Minoration linguistique. Causes, conséquences et thérapies Paris, L'Harmattan, 2018

Compte rendu de Béatrice Akissi Boutin, université de Toulouse

Les langues africaines restent aujourd'hui à l'écart de la vie économique moderne, sur leurs propres terroirs, dans la majorité des pays africains, au profit de langues internationales d'origine européenne (anglais, français, portugais surtout). Il était temps qu'un ouvrage dénonce la situation, montre la valeur des langues africaines pour le développement et propose des solutions d'envergure. Le fait que Marie-Désirée Sol Amougou (désormais MDSA) traite de la situation du Cameroun est particulièrement marquant puisque ce pays est le seul d'Afrique à avoir subi la colonisation des XIX°-XX° siècles par trois pays européens et à en avoir gardé l'empreinte par un bilinguisme officiel anglais/français, malgré la présence de 287 langues autochtones.

Dès l'introduction, l'ouvrage est centré sur le sujet, sans généralisation inutile. On sait d'emblée le but de l'auteure : il faut sortir les langues camerounaises autochtones de leur minoration, effet de la domination du bilinguisme officiel. L'ouvrage, qui tend plus vers l'essai que vers l'analyse scientifique, lance un appel pour la valorisation sociale et économique des langues africaines. Espérons que d'autres études s'engageront sur la même voie.

Le premier chapitre présente dans les grandes lignes la diversité et la complexité linguistiques du Cameroun. Cette présentation recourt peu aux notions qui servent classiquement à catégoriser les langues d'un pays plurilingue. Les termes ici associés aux langues vont de soi : elles sont autochtones, nationales, camerounaises, parce qu'elles étaient là avant les langues indo-européennes et qu'elles sont liées aux différentes cultures et ethnies camerounaises. L'intérêt et l'originalité de la description tient justement au fait qu'elle ne se borne pas à mettre les langues dans des catégories préétablies.

Le deuxième chapitre analyse cette complexité à l'aide de plusieurs notions. La première, la diglossie, est rapidement écartée, peu à même d'aider à comprendre à la fois l'imbrication et la fluctuation des diverses fonctions sociales des langues d'un pays africain plurilingue. Certes, la notion de polyglossie a parfois été utilisée, permettant de chapeauter plusieurs rapports de plusieurs langues de divers statuts et fonctions, mais MDSA réclame une notion distincte émanant de l'analyse des pratiques, celle de triglossie, qui rendrait compte du fait que les Camerounais pratiquent au quotidien trois langues, des langues d'ouverture (transnationales) et des langues d'enracinement. La généralisation de cette situation en fait un phénomène social et non individuel, qui engendre non seulement des discours mixtes, mais aussi des emprunts des langues natives aux langues officielles et des mixages ayant abouti au pidgin english et au camfranglais. La portée sociale du phénomène est la raison pour laquelle MDSA préfère *triglossie* à *trilinguisme*. Cependant, on peut se demander quelle est la portée descriptive de cette notion de triglossie par rapport à celle d'un trilinguisme généralisé, quand seul le fait de parler trois langues est partagé, mais qu'au moins un ou deux sinon les trois sont distinctes d'un sujet à l'autre.

Le chapitre 3 recherche les causes et manifestations de la domination linguistique et le chapitre 4 en montre les conséquences culturelles et sociales.

C'est dans le chapitre 3 que l'auteure retient finalement de la sociolinguistique européenne le concept de *domination linguistique*, couplé à celui de *minoration*, comme les plus idoines pour la situation du

Cameroun. Avant trouvé le meilleur cadre de dénonciation de la situation, c'est bien à partir de ces deux chapitres que l'ouvrage prend le ton de la dénonciation et, plus tard, de l'exhortation. Dans ce chapitre 3, prend place une intéressante analyse des facteurs politiques des domination et minoration linguistiques, qui dépasse les frontières du Cameroun puisque les problématiques comme les arguments avancés valent pour tous les pays africains. Une asymétrie est mise en évidence : une politique active est nécessaire pour qu'une langue devienne dominante, mais pour qu'une langue soit minorée, il n'est pas besoin de politique active. La démonstration se termine par une remarque amusante sur la naïveté des dirigeants africains qui ont contribué à mettre en place cette situation. On constate dès ce chapitre, comme souvent dans la littérature, une utilisation imprécise des notions de corpus (différent d'un corpus d'étude) et de status (différent du statut d'une langue) de Robert Chaudenson (1993). Alors qu'il n'y a aucune référence à cet auteur, ni dans le texte ni dans la bibliographie, la pertinence de ses outils est manifeste chez MDSA encore, notamment dans ses analyses du développement socioéconomique.

Le chapitre 4 dénonce la domination politique, économique et culturelle que la domination linguistique favorise. Est par exemple mis en évidence le processus de fabrication des identités d'anglophone et de francophone qui divise le pays.

Le chapitre 5 met en lumière les enjeux que représente la valorisation des langues du terroir : développement des cultures, ressources pour le pays comme pour les individus. MDSA réussit dans ces pages l'apologie de la diversité linguistique et culturelle qui est au cœur de l'identité en construction du Cameroun. L'optimisme qu'elle maintient face aux auteurs qui associent sous-développement et multilinguisme est remarquable.

Le chapitre 6 étudie la place des langues nationales dans la politique linguistique du Cameroun. L'évolution est retracée à partir de l'interdiction des langues nationales jusqu'à l'engagement de l'État pour leur protection et leur promotion par la loi du 18 janvier 1996. On en achève la lecture persuadé que l'énorme effort et l'efficacité du Cameroun pour installer le bilinguisme dans le pays laissent présager la réussite du mouvement vers la promotion des langues nationales.

Le chapitre 7 travaille les arguments pour une refondation profonde de la politique linguistique. Ceux-ci s'appuient sur les recommandations de l'Union africaine lors du sommet de Khartoum en janvier 2006 : la

promotion culturelle et le développement économique et social des langues africaines doivent être assurés et promus par les cinquante-cinq États membres, dans le sens de la cohésion sociale, du progrès technologique et de l'intégration régionale et continentale. Les critères pour la sélection d'une langue camerounaise à promouvoir parmi les autres sont énumérés, mais MDSA n'ose pas aller plus loin que présenter les bienfaits de hausser une langue nationale au statut officiel, sans dire laquelle.

Le chapitre 8 cherche comment standardiser les langues camerounaises. Il est peut-être le moins réussi, défendant la nécessité de standardiser une langue avec des arguments somme toute un peu anciens de Einar Haugen ou Karl Deutsch. Bien qu'elle affirme à plusieurs reprises que chaque pays a son propre modèle de développement qui ne peut être calqué sur celui d'un autre, MDSA semble présenter comme un passage obligé pour les nouveaux pays africains des procédures de standardisation passées, qui ont eu lieu dans d'autres pays. De la même façon, la norme linguistique est envisagée selon un modèle on ne peut plus classique; aucune réflexion n'est engagée sur la variation comme ressource linguistique et sociale pour les locuteurs. Le chapitre s'achève avec des arguments plus convaincants sur la nécessité de moderniser les langues africaines en vue du développement économique et pour le bienfait de toute la société.

Le chapitre 9 défend l'idée de la marchandisation des langues camerounaises jusque-là minorées, c'est-à-dire leur entrée dans les activités économiques modernes. MDSA montre dans le concret comment ces langues peuvent se transformer en ressources pouvant générer des profits.

L'ouvrage montre qu'il est impératif que les langues camerounaises soient désormais perçues comme des modèles référentiels pour l'émergence. Mais le premier pas est bien leur reconnaissance par l'État, avec une législation qui les promeuve et des mesures efficientes d'accompagnement.

Références citées

Chaudenson R. (1993), « La typologie des situations de francophonie », dans Robillard (de) D. & Beniamino M. (dir.), *Le français dans l'espace francophone*, Genève, Champion, volume 1, p. 357-384.